MS FORMATION
Organisme de formation

Le mandat des ARP, Administratrices et administrateurs Représentants du personnel

1 jour 1 heure et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

- Vous assurez des fonctions de direction dans les secteurs de la culture
- Vous assumez une responsabilité d'élu dans une collectivité,
- Vous êtes agent de l'État ou d'une collectivité territoriale.

Vous devez faire face à des situations de plus en plus difficiles et vous êtes à la recherche d'améliorations pour votre structure et pour vos projets. Nous vous proposons une série d'ateliers, pour discuter, échanger et créer de nouvelles perspectives. Des occasions d'enrichir votre expérience, de consolider et de développer vos compétences et de répondre aux difficultés rencontrées.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

- Caractériser le rôle et le mandat des ARP dans le conseil d'administration.
- Comprendre les procédures d'élection des ARP par l'équipe de l'établissement

Description / Contenu

La loi prévoit la présence de salariés au sein du conseil d'administration de l'EPCC. Ces administratrices et administrateurs occupent une place particulière car ils sont membres élus par l'équipe de l'EPCC. Au moins deux salariés de l'établissement assument un mandat d'administrateur/trice avec une voix délibérative sur l'ensemble des sujets portés à l'ordre du jour du conseil d'administration, y compris lors du recrutement ou du renouvellement du mandat de la directrice ou du directeur, ou encore lors de la création ou de la modification de postes.
Leur rôle et leur place ne sont pas toujours bien définis [compris] et peuvent être sources d'incompréhensions autant de leur part, que des autres salariés de l'établissement, de la directrice ou du directeur, mais aussi des autres membres du Conseil d'administration.

Les thèmes qui seront abordés

- L'origine de la notion inscrite dans la loi portant sur les administrateurs et administratrices élues par les équipes au sein du conseil d'administration
- La procédure d'élection des ARP, titulaires et suppléants
- la question de la parité homme-femme dans les élections
- la confusion entre les administrateurs représentants du personnel et les instances représentatives du personnel
- le mandat et les responsabilités des ARP
- les modalités d'exercice du mandat au sein de l'établissement
- les incidences de la présence des ARP sur les modalités de vote du Conseil d'administration

Méthode

Un questionnaire est adressé en amont de l'Atelier pour recueillir les questions prioritaires à traiter. Les contenus sont ajustés en fonction des questions posées par les participants et participantes.

Invitation d'un Grand témoin

Cyril DUQUESNE – Il apporte durant plusieurs années son expertise en qualité d'administrateur puis de directeur adjoint et administratif de l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse. Animateur de réseau avec le Groupe des 20 Auvergne Rhône Alpes, Il dispose d'une vision transversale des modes de gestion et de leur mutation.

Animation de l'Atelier

Didier SALZGEBER – Directeur de l'Atelier VersoCulture – Atelier de coopération.
Fondateur et directeur de l'Atelier VersoCulture apporte une contribution, en qualité de coopérateur culturel, aux débats publics sur la place des arts et de la culture et à l'accompagnement de nouveaux projets portés par les acteurs publics et professionnels. Il est à l'initiative du Comité national de liaison des EPCC en 2003 et de l'Institut de Coopération pour la Culture en 2011.

Informations concernant les Bons de commande pour l'entreprise MS FORMATION

Le paiement par mandat est possible : l'inscription sur ce site est une préinscription qui sera validée dans un second temps. Lors de votre inscription, merci d'indiquer que vous souhaitez obtenir un devis afin d'établir un Bon de commande. La facture sera adressée à votre organisme après l'Atelier sur service fait. Je reste à votre disposition pour toute information.

Télécharger le KBIS
Télécharger le RIB
Télécharger SIRET APE